Direction d'école : on continue ?

Enquête Direction et fonctionnement de l'école

Le SNUipp maintient sa consigne de blocage administratif pour la rentrée 2007.

1/ Etiez-vous directeur l'an passé ?

Titulaire	OUI ☐	NON ☐
Faisant fonction	OUI ☐	NON ☐
Désigné d'office	OUI ☐	NON ☐

2/ Si oui, avez-vous suivi la consigne de blocage ? OUI ☐ NON ☐

3/ Si oui, avez-vous été victime d'un retrait de salaire ? OUI ☐ NON ☐

4/ Allez-vous suivre cette consigne cette année ? OUI ☐ NON ☐

5/ Quelles actions envisagez-vous ?

- blocage de l'enquête de rentrée IEN OUI ☐ NON ☐
- blocage de l'enquête 19 OUI ☐ NON ☐
- blocage de l'enquête prévisions d'effectifs OUI ☐ NON ☐
- blocage des enquêtes diverses : langues vivantes, intervenants, piscine... (où les effectifs apparaissent partiellement ou non) : OUI ☐ NON ☐
- blocage des comptes rendus de conseil des maîtres, d'écoles dans l'école : OUI ☐ NON ☐
- non participation aux réunions directeurs OUI ☐ NON ☐

6/ Etes-vous dans base élèves OUI ☐ NON ☐

7/ Sinon, allez-vous participer à ce dispositif ? OUI ☐ NON ☐

8/ Etes-vous favorable à la consigne du SNUipp qui demande :

- de ne pas entrer dans ce dispositif ? OUI ☐ NON ☐
- si vous êtes entrés, de ne pas remplir tous les champs ? OUI ☐ NON ☐

9/ Pensez-vous qu'il faille continuer une action spécifique sur la direction d'école ? OUI ☐ NON ☐

- si oui, quelle action ?.....
.....
.....
.....

- si non, pourquoi ?.....
.....
.....
.....

Nom de l'école :.....

Commune :.....

NOM de la personne ayant rempli l'enquête.....

A retourner très vite au SNUipp du Rhône par courrier, courriel ou fax

Pourquoi une enquête ?

Le problème de la direction d'école reste en l'état. Le protocole que n'a pas signé le SNUipp n'a pas apporté des réponses satisfaisantes. Le ministre et le gouvernement ont confirmé l'année dernière, leur volonté d'en finir par la force et par des sanctions. Le conseil national a décidé la poursuite du blocage administratif dès la rentrée et le SNUipp confirme sa volonté de voir le dossier réellement traité. En 2006/2007, nous avons rencontré une vraie difficulté à rester tous ensemble dans l'action jusqu'au bout.

180 collègues du Rhône étaient engagés dans le blocage de l'enquête 19. En juin 2007, 121 collègues maintenaient encore le blocage et ont été sanctionnés par un retrait de salaire.

L'action quelle qu'elle soit pour être efficace doit nous permettre d'être collectivement engagés.

Nous souhaitons qu'un maximum d'enseignants s'exprime sur les suites de l'action, à travers les réunions et une consultation avec cette enquête.
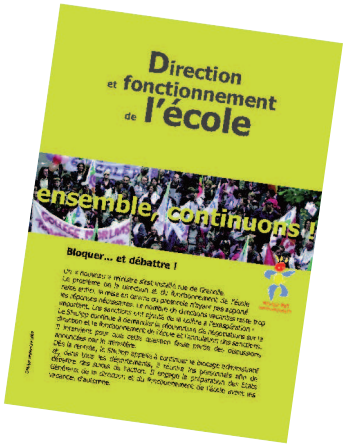
L'ensemble des réponses et suggestions seront centralisées et analysées en vue d'une action nationale. Elles guideront les élus du SNUipp lors des discussions avec le ministère.